

- | | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Allemagne ● Andorre ● Antigua-et- Barbuda ● Antilles néerlandaises ● Argentine ● Aruba ● Australie ● Autriche ● Bahreïn ● Barbade ● Belarus ● Belgique | <ul style="list-style-type: none"> ● Bermudes ● Bosnie-et-Herzégovine ● Bulgarie ● Canada ● Chili ● Chypre ● Corse¹ ● Croatie ● Danemark ● D.O.M¹ ● Emirats Arabes Unis ● Espagne | <ul style="list-style-type: none"> ● Estonie ● Etats-Unis d'Amérique ● Fédération de Russie ● Fidji ● Finlande ● France ● Grèce ● Guadeloupe¹ ● Guyane¹ ● Hong-Kong ● Hongrie ● Ile de l'Ascension | <ul style="list-style-type: none"> ● Iles Cayman ● Iles Falkland ● Iles Malouines ● Irlande ● Islande ● Italie ● Jamaïque ● Japon ● Lettonie ● Lichtenstein ● Lituanie ● Luxembourg | <ul style="list-style-type: none"> ● Malte³ ● Martinique¹ ● Maurice ● Mayotte ● Mexique ● Monaco ● Montserrat ● Norvège ● Nouvelle-Calédonie ● Nouvelle Zélande ● Pays-Bas ● Pologne | <ul style="list-style-type: none"> ● Polynésie française⁵ ● Portugal ● République tchèque ● Réunion¹ ● Roumanie ● Royaume-Uni ● S' Christophe et Nevis ● S^{te} Hélène ● S' Martin ● S' Pierre et Miquelon ● S' Vincent et les Grenadines | <ul style="list-style-type: none"> ● Singapour ● Slovaquie ● Slovénie ● Suède ● Suisse ● Taïwan ● Trinidad-et-Tabago ● T.O.M⁵ ● Vanuatu ● Vatican ● Wallis et Futuna ● Pays à risque de rage non maîtrisé |
|---|---|--|---|--|--|--|

NB : Pour les pays ne figurant pas dans la liste, se reporter à "Pays à risque de rage non maîtrisé"

- Identification par puce électronique ou tatouage².
- Passeport européen.
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).
- Obligations spécifiques (vaccinations, antiparasitaires) : se renseigner auprès de l'ambassade du pays de destination, notamment pour l'Islande, la Finlande et la Norvège.

- L'animal doit être âgé de plus de 3 mois.
- Identification par puce électronique ou tatouage².
- Certificat sanitaire⁴ attestant de la vaccination antirabique.
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).

- Identification par puce électronique ou tatouage²
(chien de plus de 4 mois, chien ou chat ayant changé de propriétaire depuis sa naissance).

Séjour en camping / centre de vacances, pension / garderie, Corse, DOM :

- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).

- Identification par puce électronique.
- Passeport européen.
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).
- Titrage $\geq 0,5$ UI /ml réalisé 30 jours après vaccination et 6 mois avant le départ.
- Traitement contre tiques et échinocoques, 24 à 48 heures avant le départ.

- Identification par puce électronique ou tatouage².
- Passeport européen ou certificat sanitaire d'importation (pour le retour).
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).
- Chiens : vaccins contre la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth, la leptospirose, la parvovirose.
- Chats : vaccination contre le coryza et la panleucopénie.
- Nouvelle-Calédonie et Polynésie française : quarantaine d'un mois.

- Identification par puce électronique ou tatouage².
- Passeport européen.
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).
- Titrage $\geq 0,5$ UI /ml, réalisé entre 120 jours et 1 an après vaccination.
- Traitement contre les échinocoques 10 jours avant le départ.

- Identification par puce électronique ou tatouage².
- Passeport européen ou certificat sanitaire d'importation (pour le retour).
- Vaccination antirabique en cours de validité (se munir du Certificat Antirabique).
- Titrage $\geq 0,5$ UI /ml, réalisé 30 jours après vaccination et 3 mois avant la date de retour.

